

LE MONDE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.
CEL : 90.06.78.46 / 96.27.0196
E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

3ème année:

N°261 DU MERCREDI
11 OCTOBRE 2017

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Après le saccage des deniers publics

Issoufou et son gouvernement « braquent » les pauvres citoyens

Les gouvernants ne semblent pas disposés à renoncer à une partie de leurs avantages mais ils attendent que les contribuables travaillent plus, mangent moins, se soignent de manière précaire, abandonnent une éducation de qualité pour leurs enfants mais qu'ils payent plus à l'Etat pour que les régnants continuent de savourer les délices du pouvoir...



La guerre Issoufou-Bazoum est-elle vraiment terminée ?

Affaire de la présumée tentative de coup d'État de 2015

**Les parents des militaires arrêtés
mettent la pression sur le pouvoir**

Le Niger est dans l'incertitude

A chacun sa réponse. Seule certitude, les Nigériens continuent de broyer du noir, appauvris et régentés, avec la rage dans le cœur, pris dans un complot qui ne dit pas son nom, ourdi par ceux qui en principe doivent assurer leur protection contre l'arbitraire (comme c'est le cas sous le régime actuel) mais qui se complaisent dans un silence incompréhensible...

Voyages présidentiels à l'étranger

**Un autre signe évident que le
pouvoir est en panne d'argent**

Nomination du vice-président de la CENI

**Et si Kalla Hankouraou n'a
fait qu'exprimer un sentiment
partagé par le Président
Issoufou Mahamadou ?**

Les points sur les i

Les Nigériens en ont ras-le-bol, mais

Des compatriotes avec qui j'ai échangé récemment m'ont dit qu'ils en ont ras-le-bol de ces gens qui se comportent en véritables khmers rouges à la tête de l'État. Malgré la gravité de la situation et la justesse de sa colère, j'ai simplement opposé à sa révolte un sourire qui lui a semblé énigmatique. Il m'a alors demandé si je ne suis pas assez conscient de la gravité des choses pour me permettre de sourire. Je lui ai rétorqué que ce sont eux qui ont commencé à comprendre. Alors, il a éclaté davantage de colère, parlant de Pol pot, de khmers rouges, de croquemorts et de mille autres sales mots similaires. J'ai eu du mal à le contenir. Une véritable tempête ! C'est à ce moment que je me suis souvenu des propos de cet aîné qui a l'habitude de dire que le Niger est une poudrière et que tout est mis en place par le gouvernement pour que ça explose. Je vais vous dire pourquoi.

Sur le plan financier et économique, c'est le désastre et ce qui se profile à l'horizon ne rassure personne, y compris les partenaires en affaires du Niger que l'on pense en phase avec le régime. Alors que les Nigériens tirent la langue pour joindre les deux bouts et que le gouvernement n'arrive pas à faire face à ses dépenses de souveraineté, Mahamadou Issoufou refuse obstinément de réduire la taille phénoménale de son équipe et le train de vie exorbitant de l'État. Non, il refuse de faire tout ceci. Il envisage plutôt d'augmenter les charges des ménages nigériens. C'est la quintessence de la loi de finances 2018 et de la réunion des ministres du vendredi 6 octobre 2017. En résumé, les citoyens nigériens, à qui Mahamadou Issoufou a tenu des promesses mirobolantes sans être capable de préserver le minimum qu'il a trouvé, sont acculés, poussés à bout, «purchassés» jusque dans leur dernier retranchement.

Sans aucune considération aux yeux des gouvernants actuels, particulièrement de Mahamadou Issoufou qui oppose régulièrement le mépris et l'arrogance aux attentes de ses concitoyens, les Nigériens doivent désormais payer au prix fort les forfaits de ceux qui ont volé, détourné et fait main basse sur des milliers de milliards de francs CFA destinés à mettre le peuple nigérien à l'abri des besoins primordiaux. L'école est par terre et jusque dans les environs de Niamey, il manque jusqu'à la craie dans beaucoup d'établissements scolaires. Gorou Banda, annoncé en grandes pompes, était un échec connu à l'avance de tous ceux qui n'ont pas les yeux bandés. Ça ne pouvait pas être là solution et le coolie de Katakou aurait compris, particulièrement après l'éclairage du

Pr Albert Wright, que ce projet ne méritait pas d'être pensé. Pierre Foumakoye Gado le savait ; Brigi Rafini le savait ; Mahamadou Issoufou le savait. Ils ont agi en toute conscience, aggravant la situation financière et énergétique du Niger alors que l'échéance fixée par le Nigeria arrive à terme dans moins d'un an.

Incapables du moindre sursaut, Mahamadou Issoufou, son gouvernement et son parlement continuent leurs assauts répétés, convaincus que les Nigériens seraient tout autant incapables de s'opposer avec vigueur et détermination à ce massacre en perspective. Ce sont aux citoyens qu'on veut demander de supporter les forfaits d'un régime dont les tenants s'achètent et/ou se construisent à tour de bras, villas, immeubles de haut standing et chalets en Occident et ailleurs.

On ne demande pas des comptes à Hassoumi Massoudou à propos de l'achat de l'avion présidentiel dans lequel ils ont fait évaporer plus d'une trentaine de milliards pour un vieux coucou de plus de 15 ans de vols commerciaux ; on oppose aux Nigériens mépris et rancœur tenaces.

On ne demande pas au même Hassoumi Massoudou des comptes à propos des 200 milliards de francs CFA qu'il a transférés dans un compte offshore à Dubai, mais on demande aux Nigériens un niveau de contribution plus élevé pour permettre à Hassoumi et à ses complices de refaire ces genres de trading lucratifs.

On ne demande pas des comptes à Pierre Foumakoye Gado qui nous a fourgué cette centrale désuète et budgétivore de Gorou Banda ; on demande plutôt aux Nigériens de payer à sa place les forfaits commises en achetant le courant trop cher et continuer à entretenir l'illusion d'un Gorou Banda performant.

On ne demande pas des comptes à ceux qui ont détourné et vendu à leurs profits personnels les 1500 tonnes de riz de l'aide alimentaire pakistanaise ; on accentue la pression fiscale sur les Nigériens en leur imposant une taxe d'habitation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit d'un immeuble sans distinction.

On ne demande pas des comptes à ceux qui ont fait couler la Bagri [ndlr : Banque agricole], née avec un capital de 10 milliards mais dont les fonds ont été dilapidés ; on licencie des milliers d'enseignants contractuels sur la base d'une évaluation illégale qui ne correspond à rien dans le secteur de l'enseignement.

On ne demande pas des comptes à ceux qui ont signé l'accord amiable partiel du 30 juillet 2015 selon lesquels le Niger renonçait à toute immunité de juridiction - contre quoi ? -

hypothéquant ainsi des biens immeubles d'une valeur inestimable France, notamment en France et aux États-Unis ; on envoie en prison ceux dont les dénonciations et les critiques dérangent.

On n'interpelle pas les hommes d'affaires et fonctionnaires véreux ainsi que leurs relais complices qui se sont constitués des fortunes à plusieurs milliards grâce au système de fausses exonérations dont le gouvernement a chiffré le désastre financier à plus de 1000 milliards ; on demande aux citoyens qui vivent de leurs sueurs de reconstituer les stocks financés évaporés pour des intérêts privés bien connus.

On ne lève pas l'immunité parlementaire de Sidi Moulaye, un député impliqué dans un trafic de cocaïne, ni celle du président et du premier vice-président de l'Assemblée nationale, impliqués dans une malversation financière à l'Artp [ndlr : Agence de régulation des télécommunications et de la poste] afin qu'ils répondent de leurs actes ; on demande plutôt aux Nigériens d'épargner Mahamadou Issoufou dans leurs critiques [dixit le président de l'Assemblée nationale que les Nigériens attendent de voir devant la justice].

Que faire ?

Que faire alors que Mahamadou Issoufou demande à ses concitoyens des sacrifices alors qu'il refuse obstinément de réduire la taille de son gouvernement et le train de vie de l'État ?

Que faire lorsqu'il demande à ses concitoyens de payer davantage alors qu'il n'a pas été capable de tenir la moindre parcelle de promesse ?

Que faire lorsqu'il fait licencier des milliers d'enseignants à cause des difficultés financières de l'État, créées par sa gouvernance, alors qu'il s'octroie 8 430 366 690 FCFA pour la sécurité et la sûreté de la présidence de la République, c'est-à-dire plus de huit milliards qu'il lui est loisible de distribuer, comme il veut, à qui il veut dans le cercle de ceux qu'il estime être les vœux de clé de la sécurité et de la sûreté de sa loge.

Que faire alors que les organisations de défense des consommateurs, les centrales syndicales, beaucoup d'acteurs de la société civile semblent si complaisantes que certains observateurs n'hésitent pas à dire qu'ils sont corrompus.

Que faire ?

« That is the last question », comme diraient les Anglais ? En tout cas, au regard des récriminations habituelles qui ont accompagné les pires actes des gouvernants actuels, la lumière n'est pas pour demain.

Mallami Boucar

Après le saccage des deniers publics

Issoufou et son gouvernement « braquent » les pauvres citoyens

La nouvelle loi de Finances adoptée par le gouvernement et soumise à la sanction de l'Assemblée nationale renferme une batterie de mesures fiscales à n'en point finir. Le prix du kilowatt heure du courant électrique est va grimper l'on ne sait jusqu'où ; la taxe d'habitation sera désormais payée sur les factures NIGELEC par tout occupant d'habitation, qu'il soit propriétaire, locataire et même occupant à titre gratuit.

Tout ceci est la résultante de la mal gouvernance ayant caractérisé les Renaissances Actes I et II. Après la dilapidation des ressources nationales et alors qu'ils ont atteint le fond de la casserole, ils demandent aux citoyens de renflouer encore les caisses. Le problème est que les contribuables sont déjà en proie à une pauvreté exécrable et peinent à assurer leur survie alimentaire. Mais les gouvernants n'en ont cure ; ils ont besoin d'argent frais, peu importe comment ils vont le trouver. Les citoyens n'ont qu'à se débrouiller. Un point c'est tout.

L'autre problème, c'est que les efforts supplémentaires des pauvres citoyens ne pourront pas résoudre les difficultés financières auxquelles fait face le régime. Il en faut beaucoup plus. Quel que soit ce que l'on mobilisera en termes de ressources internes, tant qu'il n'y aura pas une bonne gouvernance et une réduction sensible du train de vie de l'Etat, ça ne servira à rien, absolument à rien.

Dans le schéma actuel des choses, le pouvoir va arracher quelques francs aux citoyens, certains vont en détourner une partie tandis que l'autre partie servira à alimenter des fonds politiques exorbitants au profit du président de la République, du président de l'Assemblée nationale et du Premier ministre ainsi qu'à entretenir certaines institutions et organismes étatiques



dont la seule raison d'être est de faire plaisir à la clientèle politique. Sans compter le gouvernement de 43 membres et les conseillers-ministres dont le nombre échappement à tout contrôle.

Comme dans un film, le régime dit aux citoyens « haut les mains », les dépouillent de tout ce qu'ils possèdent pour ensuite le redistribuer à ses affidés. Le butin fini, un nouveau « braquage » est organisé pour alimenter la même chaîne et le cycle infernal se poursuit.

Les gouvernants ne semblent pas disposés à renoncer à une partie de leurs avantages mais ils attendent que les contribuables travaillent plus, mangent moins, se soignent de manière précaire, abandonnent une éducation de qualité pour leurs enfants mais qu'ils payent plus à l'Etat pour que les régnants continuent de savourer les délices du pouvoir.

Les scandales financiers se chiffrent à des milliards de francs CFA qui ont défrayé la chronique restent non élucidés et à la date d'aujourd'hui, l'on n'a entendu aucune récupération par l'Etat. Au lieu de mettre la pression sur ceux qui ont volé l'argent publicafin qu'ils remboursent, le régime du président Issoufou préfère protéger ses amis et alliés politiques pour se rabattre sur les pauvres citoyens qui ne savent plus où donner de la tête pour survivre.

Dans un contexte aussi difficile, l'on constate, hélas, que le contribuable est laissé à lui-même, sinon qu'il est pris en sandwich, n'ayant personne pour le défendre.

L'opposition se complait dans un silence extraordinaire tandis que la société civile et les centrales syndicales n'existent que de nom. Personne pour dire : arrêtez, ça suffit le massacre. Or, on se rappelle, il a fallu moins que ça en 2005 pour que le pays entier tremble sous les manifestations de rue avec la coalition équité-qualité contre la vie chère. Aujourd'hui, la vie est plus que chère, mais les ac-

teurs à l'origine des manifs de 2005 sont ouvertement avec le régime, certains d'entre eux émargeant sur les feuilles de paie de la présidence en qualité de ministres ou conseillers tandis que les autres sont des soutiens affichés du régime.

Un peuple abandonné par ses fils et filles, voilà la véritable situation de notre pays. Que Dieu sauve le Niger et son peuple!

Ibrahim.A

Il faut le dire

Mahamadou Issoufou, encore une fois et ce n'est certainement pas le dernier acte du genre, a montré tout son mépris pour tout ce que les Nigériens et les partenaires pourraient penser de lui et de sa gouvernance. De plus en plus sans repères, il sait qu'il n'a que deux alternatives : ou couler immédiatement en reconsidérant tout ce qu'il a fait et entrepris pour la préservation d'un pouvoir devenu en réalité un véritable fardeau ; ou bien, il persiste dans les erreurs, la mauvaise gouvernance et les méthodes expéditives, adienne que pourra. Il a manifestement choisi la seconde option, déterminé à ne rien laisser et à ne rien faire comme concession à une opposition qu'il sait parfaitement plus importante que ne l'indiquent les limites objectives des partis politiques. Car, s'il a un grand nombre de partis politiques autour de lui, il sait par contre que les militants de ces partis politiques sont très nombreux à ne pas partager le soutien apporté par leurs leaders à sa gouvernance scabreuse. Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara n'échappent pas à cette réalité douloureuse pour Mahamadou Issoufou. D'où son comportement méprisant vis-à-vis de tous ces petits pieds nickelés qui mangent à sa table et qui veulent lui faire peur.

En nommant qui il veut en qualité de vice-président de la Ceni, il a voulu faire comprendre à Ousseïni Salatou et à Seïni Oumarou les règles de conduite à tenir autour de la table. On mange et boit à volonté, c'est vrai, mais attention !!! y a des sujets qui relèvent de la seule compétence du maître des lieux. Ousseïni Salatou, Seïni Oumarou et le Mnsd Nassara, en vérité, n'ont plus que leurs yeux pour pleurer leur chagrin. Envoyé à la télé pour exprimer leur désaccord par rapport au recalage du constitutionnaliste Amadou Boubacar Hassane, Ousseïni Salatou sait désormais que certaines missions rendent totalement ridicule. Ne sont-ils pas d'accord ? Et après ? Mahamadou Issoufou n'en a cure. Dépendants totalement de celui qui lui concède généreusement quelques 500 millions de francs CFA, Seïni Oumarou, et probablement son mécène, est désormais réduit au silence. L'un et l'autre doivent savoir qu'ils ne sont pas plus choyés que les autres. Arrivés au dernier moment autour de la table, sans avoir fourni le moindre effort dans le hold-up électoral de février-mars 2016, ils doivent se contenter de manger et de se taire. Tel est le sens de la nomination, par Mahamadou Issoufou, d'Aladou Amada à la vice-présidence de la Ceni. Quel mérite ont-ils dans le hold-up électoral pour chercher à en imposer à Mahamadou Issoufou ? Aucun !

GAMBO

Quand la justice défie le pouvoir : qui sont ces juges africains qui ont décidé de s'opposer à la loi du plus fort ?



C'est parfois au péril de leur vie que certains magistrats africains ont choisi de dire le droit. Portrait de ces juges courage qui, comme leurs homologues kényens, ont refusé de se plier aux injonctions du pouvoir.

« Ce juge kényan, lui, au moins, a eu le courage de dire le droit », lance sa collègue congolaise Chantal Ramazani, admirative. Le 1er septembre 2017, en annulant la réélection du président Uhuru Kenyatta pour « irrégularités », le juge en chef David Maraga et ses collègues de la Cour suprême du Kenya ont soulevé une vague d'enthousiasme en Afrique. Est-ce une décision sans précédent?? À notre connaissance, oui.

Avant cette date, jamais, en Afrique, une élection présidentielle n'avait été annulée par un tribunal. Mais David Maraga n'est pas le premier magistrat du continent à affronter le pouvoir de son pays. Avant lui, quelques juges ont résisté aux pressions politiques, parfois au péril de leur vie. Voici quelques cas emblématiques.



La dame de fer Élisabeth Pognon (Bénin)

Cette magistrate a tellement marqué les esprits béninois que la Cour constitutionnelle, qu'elle a présidée

pendant cinq ans, est devenue la « Cour Pognon ». En mars 1996, après l'annonce de la défaite du chef de l'État sortant, Nicéphore Soglo, face au revenant Mathieu Kérékou – qui avait déjà dirigé le pays entre 1972 et 1991 –, la « Cour Pognon » a refusé de donner suite aux recours déposés par le camp présidentiel.

Elle a même publié un communiqué dénonçant « les pressions exercées sur elle » – notamment « le mitraillage du domicile du Pr Glèlè Ahanhanzo », l'un des juges constitutionnels. « Une hirondelle ne fait pas le printemps, relate aujourd'hui la magistrate à la retraite. Seule, je n'aurais pas pu faire grand-chose, pour ne pas dire que je n'aurais rien fait. » Élisabeth Pognon a la modestie des grands. Et de fait, lors du bras de fer avec le camp Soglo, les sept juges de la cour béninoise ont fait bloc.



Le "tazartché" Pas question! Salifou Fatimata Bazeye, (Niger)

Beaucoup parlent, mais pas elle. La juge Bazeye est une icône au Niger, mais elle reste très discrète sur les motivations qui l'ont conduite, un jour de mai 2009, à dire non au projet du président Mamadou Tandja de rester au pouvoir au-delà de la fin de son mandat – le fameux « tazartché ».

Femme énergique et indomptable, la présidente de la Cour constitutionnelle du Niger, aujourd'hui à la retraite, a puisé aussi son courage dans un collectif.

Comme la « Cour Pognon », la « Cour Bazeye » a fait bloc. Et l'avis du 26 mai 2009 a été rendu à l'unanimité des sept juges constitutionnels. Pour se venger, Mamadou Tandja a dissous la cour le 29 juin. Mal lui en a pris. Quelques mois plus tard, il sera renversé et la juge courage reprendra sa place... L'incorrupible

Gilbert Schlick (Cameroun)
Comme sa collègue du Niger, ce juge métis – de père allemand et de mère camerounaise – préfère l'action à la parole. Dans l'opération Épervier, tous les procès de présumés corrompus finissent par de lourdes condamnations. Tous sauf un. En mai 2012, à la surprise générale, l'impassible Gilbert Schlick, dit « l'incorrupible », acquitte l'ancien secrétaire général de la présidence, Jean-Marie Atangana Mebara, pour « faits non établis » dans l'affaire Albatros – l'achat d'un avion présidentiel. Aussitôt, le parquet fait appel et bloque l'ordre de remise en liberté de Mebara. Quant au magistrat, il reçoit de la présidence camerounaise une demande de « note explicative », avant d'être muté. Regrette-t-il sa décision de mai 2012?? « Non, a-t-il soufflé un jour à l'un de ses proches. J'ai pris cette initiative en accord avec ma conscience. »



David contre Goliath Épiphane Zoro Bi-Ballo (Côte d'Ivoire)

« Je pense que l'histoire de la "Cour Pognon" a été une source d'inspiration pour moi dans l'acte que j'ai posé en 1999 », confie aujourd'hui Épiphane Zoro Bi-Ballo. En septembre 1999, ce petit juge de Dimbokro, dans le centre du pays, a fait scandale en signant le certificat de nationalité ivoirienne d'Alassane Ouattara, alors que l'opposant était traité d'« étranger » et de « Burkinabè » par le camp du président Henri Konan Bédié. « Cette décision, je l'ai prise seul et je savais que cela provoquerait le courroux du chef de l'État, mais j'avais le droit avec moi, affirme-t-il. En fait, j'ai été très marqué par mon père, instituteur, et par l'un de mes professeurs de droit à Cocody, Ouraga Obou [membre du Conseil constitutionnel de 2011 à 2014]. Tous deux plaçaient l'indépendance au-dessus de tout. »

« Parce qu'ils ont dit le droit, les

juges de Nairobi ont épargné à leur pays une très grave crise », affirme Épiphane Zoro Bi-Ballo

Convocations par sa hiérarchie, coup de fil du ministre de la Justice, Jean Brou Kouakou, un farouche défenseur de l'« ivoirité »... En octobre 1999, Épiphane Zoro Bi-Ballo subit de nombreuses pressions afin qu'il renie sa signature. Mais il ne cède pas et, comme Élisabeth Pognon, il admet avoir été bien entouré. « À l'époque, j'étais soutenu par l'Association syndicale de la magistrature [ASM]. En revanche, l'Union nationale des magistrats de Côte d'Ivoire [Unamac] s'est alignée sur le pouvoir. » À force d'être menacé, il prend peur et s'enfuit. « Je suis parti au Mali par la route. J'ai passé la frontière de nuit avec un officier de l'armée que je connaissais bien. »

Après la chute de Bédié, il rentre en Côte d'Ivoire et cofonde, en octobre 2000, le Mouvement ivoirien des droits humains (MIDH). Mais il devient très vite la cible de la « presse bleue » pro-Gbagbo et doit repartir en exil. Depuis 2011, il vit de nouveau dans son pays et travaille aujourd'hui au cabinet du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly.

« Parce qu'ils ont dit le droit, les juges de Nairobi ont épargné à leur pays une très grave crise, veut-il croire. En matière de construction d'une société démocratique, ils ont indiqué la voie. »



Boni ne lui dit pas merci Angelo Houssou, (Bénin)

Au Bénin, on l'appelle le « juge des non-lieux ».

En mai 2013, ce magistrat a prononcé deux non-lieux au bénéfice de l'homme d'affaires Patrice Talon, qui était accusé dans des affaires d'empoisonnement et de tentative de coup d'État contre le président Boni Yayi. Fureur de celui-ci.

« Après cette décision, j'ai réellement craint pour ma vie », affirme le juge, qui s'est enfui au Togo en traversant le fleuve Mono en pirogue.

Après deux ans d'exil aux États-Unis, il retrouve son pays et publie, en 2015, un livre-témoignage, Je ne suis pas un héros, dans lequel il écrit: « Nous, gens de justice, avons trop souvent une propension à nous recroqueviller et à vivre notre mission comme un angle mort. » Après l'élection de Patrice Talon, il est nommé à la tête de l'administration pénitentiaire béninoise (un joli poste très convoité). En tant que magistrat, il est désormais rattaché au Bureau d'analyse et d'investigation, le nouveau service de la présidence dirigé par Johannes Dagnon, cousin et conseiller spécial de Patrice Talon.



Contre vents et marées Chantal Ramazani (RD Congo)

« Je suis mère de famille et j'ai eu peur. » En quelques mots, elle dit tout. En juin 2016, la présidente du tribunal de paix de Lubumbashi a reçu l'injonction de condamner l'opposant Moïse Katumbi et de le rendre ainsi inéligible.

La magistrate raconte aujourd'hui que l'affaire de spoliation immobilière imputée à l'ex-gouverneur du Katanga était prescrite depuis

longtemps, mais que le premier président de la cour d'appel de Lubumbashi, Paulin Ilunga, l'a convoquée et lui a dit, entouré de militaires?: « Mettez-lui trois ans de prison et demandez son arrestation immédiate. »

Elle précise que son supérieur a ajouté?: « Si vous ne faites pas cela, on vous révoque et on vous condamne à dix ans de prison. » Mêmes menaces contre les deux autres juges chargés du dossier. Comme elle traînait des pieds, Chantal Ramazani affirme que le chef de l'Agence nationale de renseignement (ANR), Kalev Mutond, l'a lui-même appelée d'une voix cassante pour l'intimider.

« Un collègue m'a écrit: "Vous êtes une femme forte" », raconte

Suite page 5

Suite de la page 4

Chantal Ramazani

Le jour du jugement, ses deux collègues et elle se sont exécutés. Moïse Katumbi a été condamné, en son absence, à la peine préétablie. C'est alors que la juge s'est rebellée. « C'était une question de conscience, dit-elle aujourd'hui. Je ne pouvais pas vivre avec les conséquences de cette décision. » Dans une lettre ouverte, Chantal Ramazani a dénoncé « les contraintes physiques et morales » qu'elle avait subies et a demandé que sa signature « extorquée » soit « considérée nulle et de nul effet ».

La juge jouait gros. Après deux semaines de vie clandestine, elle a réussi à s'enfuir par l'aéroport de Kinshasa grâce à la complicité de quelques policiers. Aujourd'hui, elle est réfugiée politique en France, avec sa famille. « Le jour où j'ai décidé d'écrire cette lettre, j'étais seule, confie-t-elle. À l'époque, personne n'est venu à mon secours. Ni le Conseil supérieur de la magistrature, ni les syndicats de magistrats. Je n'ai eu que des encouragements en cachette, par WhatsApp et Facebook. Et un collègue m'a écrit: "Vous êtes une femme forte." »

En toute impunité

L'agression du juge Mbuyi, le 18 juillet 2017 à Lubumbashi « Cela a sûrement été commandité par le pouvoir », affirme la juge Ramazani. « On ne peut pas le prouver à 100 %, mais c'est probablement une agression politique », renchérit un chercheur d'Amnesty International. Ce qui est sûr, c'est que Jacques Mbuyi, juge au tribunal de grande instance de Lubumbashi, a été victime d'une tentative d'assassinat la veille du jour où il devait présider l'audience en appel du procès contre Moïse Katumbi.

Ce 18 juillet au soir, un véhicule défoncé le portail de son domicile. Huit hommes armés et cagoulés en sortent. Trois d'entre eux entrent dans la maison et violent l'épouse du magistrat devant celui-ci et leurs enfants. Quand le juge leur propose de l'argent, ceux-ci répliquent: « Nous ne sommes pas venus ici pour de l'argent, mais pour vous tuer. » Ils tirent sur lui et le laissent pour mort. Grièvement blessé à l'abdomen, Jacques Mbuyi survit pourtant. Il est évacué quelques jours plus tard vers l'Afrique du Sud, avec l'aide de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) et d'Amnesty International. Aujourd'hui, le magistrat est toujours hospitalisé et se rétablit lentement. Qui sont ses agresseurs? Les autorités semblent privilégier la piste crapuleuse. Début septembre, sur une télévision locale, le gouverneur du Haut-Katanga a présenté deux suspects au milieu d'un groupe de personnes arrêtées dans des affaires de droit commun. Selon l'IRDH, qui est basé à Lubumbashi, aucune enquête n'a été ouverte, ni par la police, ni par le parquet de la capitale provinciale. Un juge a failli être assassiné, mais la justice semble inerte...

Par Christophe Boisbouvier (J.A)

Areva au Niger : plusieurs centaines de licenciements en perspective

Somaïr, filiale du groupe français, va se séparer de près de 200 agents en 2018, ainsi que de plus de 500 postes de sous-traitants, selon les organisations syndicales.

Le groupe nucléaire français Areva a annoncé, lundi 9 octobre, des licenciements en 2018 dans une de ses filiales au Niger. Plusieurs centaines de salariés seraient concernés, selon une source syndicale.

« Les conditions du marché sont très difficiles et les prix de l'uranium très bas, à 20 dollars la livre. Somaïr doit adapter son organisation industrielle et ajuster ses effectifs », a affirmé à l'AFP le service de presse d'Areva à Niamey.

La Somaïr est l'une des deux filiales d'Areva dans le nord désertique du Niger. Areva n'a pas précisé le nombre de postes qui seront affectés.

Mais une source syndicale basée dans la cité minière d'Arlit (nord) a déclaré lundi à l'AFP qu'Areva leur avait annoncé « la semaine passée » sa décision de licencier « près de 200 agents » sur les 916 de la Somaïr, « en raison d'un problème de trésorerie ». La mesure concernera également « plus de 500 » postes de « sous-traitants », selon cette source.

« Nous sommes contraints de prendre cette décision : c'est une question de survie pour Somaïr », a justifié Areva.

Pas de conjoncture favorable pour Imouraren

Pour sauver la Somaïr, « le scénar-



io approuvé » le 19 septembre par le conseil d'administration – dont font partie des représentants de l'Etat nigérien – et « partagé avec les partenaires sociaux » prévoit « la baisse de l'activité minière », « la baisse des investissements », « la diminution de la flotte des engins » et « le réajustement des effectifs de la Somaïr et des sous-traitants », a détaillé Areva. Ces « mesures incontournables » sont censées permettre à la Somaïr de « traverser cette période de prix très bas » et d'éviter sa faillite, avance Areva.

Selon la source syndicale, Areva a déjà fait savoir que, au nombre des mesures d'économie, tous ses agents qui habitent dans des maisons appartenant aux sociétés vont « désormais payer leurs factures » d'eau et d'électricité, jusqu'ici prises totalement en charge par le groupe. Le Niger est le quatrième producteur d'uranium au monde, mais aussi l'un

des pays les plus pauvres de la planète. L'uranium nigérien représente près de 35 % de la production totale d'Areva. Ce minerai, une fois enrichi, sert de combustible aux centrales nucléaires.

Areva exploite l'uranium depuis près de cinquante ans dans le nord du Niger. Areva et le Niger ont signé le 26 mai 2014 un accord sur le renouvellement des conventions minières sur cinq ans pour la Somaïr et la Cominak, les sociétés exploitant les mines d'uranium qu'Areva contrôle partiellement.

Aux termes de cet accord, Areva a accepté qu'une loi minière datant de 2006 soit appliquée à ces deux mines, ce qui fera croître la redevance minière de 5,5 % à 12 %. L'accord prévoit également le report *sine die* de l'exploitation de l'énorme gisement d'Imouraren, faute d'une conjoncture favorable.

Le Monde.fr avec AFP

Voyages présidentiels à l'étranger

Un autre signe évident que le pouvoir est en panne d'argent

Depuis le début de son second mandat, le président Issoufou Mahamadou semble être moins intéressé par les voyages à l'étranger, dans lesquels il avait pourtant excellé durant son premier mandat. Les sorties qu'il a effectuées du 2 avril 2016 (date de sa prestation de serment) atteignent difficilement une dizaine. Et toutes les fois qu'il est sorti, ces séjours extérieurs ont été de courte durée. Selon les observateurs, ce changement de rythme dans les voyages présidentiels à l'étranger a un lien avec la grave sécheresse financière que le Niger traverse ces

derniers temps. Cette thèse est fort soutenable quand on constate que même le nombre de personnes composant la délégation présidentielle a considérablement chuté par rapport à celles qui étaient constituées sous le premier mandat où le Niger disposait d'importantes ressources financières. Aujourd'hui, en dehors de son Directeur de cabinet, c'est un à deux ministres que le Président Issoufou Mahamadou emmène dans ses voyages à l'étranger. « Aux grands maux, les grands remèdes », dit un adage. Mais la meilleure façon pour le Président

Issoufou Mahamadou d'amoinrir les chocs provoqués par cette panne d'argent dans laquelle se trouve son gouvernement, c'est de réduire la taille éléphanterque de son gouvernement, supprimer toutes les institutions inutiles et budgétivores créées pour caser la clientèle politique et chasser tous ces conseillers qui émergent sur le budget de l'Etat et qui passent leur temps sous les manguiers et citronniers de la présidence, de l'Assemblée nationale et de la primature à causer du tout de rien parce qu'ils n'ont d'autre à faire.

Dan Lamso

Nomination du vice-président de la CENI

Et si Kalla Hankouraou n'a fait qu'exprimer un sentiment partagé par le Président Issoufou Mahamadou ?

Le lundi 9 octobre dernier, le secrétariat général du gouvernement avait publié un communiqué portant nomination par le Président de la République du vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En lieu et place du constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar que certains observateurs attendaient, c'est plutôt M. Aladou Amada que le président Issoufou Mahamadou a choisi comme vice-président de la CENI.

Quand le vendredi 6 octobre, le Président de la République avait simplement nommé l'avocat Issaka Sounna au poste de président de la CENI, ignorant M. Idé Doua qui a pourtant été désigné au poste de vice-président par la même réunion du Conseil national de dialogue politique (CNDP) qui a désigné Issaka Sounna, beaucoup d'observateurs disaient que la chance a peut-être souri au constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar. Selon les échos de la réunion du CNDP, à laquelle n'ont pris part que les partis au pouvoir, il était en bonne place sur la liste des candidats à la vice-présidence de la CENI et qu'il avait même toutes les chances de l'emporter face à ses challengers, n'eût été le «veto» imposé le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA), le parti présidentiel, à

travers son secrétaire général Kalla Hankouraou. D'après les informations rapportées de la réunion du CNDP, cet homme a reproché au constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar de critiquer régulièrement leur pouvoir, à travers ses interventions sur les médias et que pour cela ils n'accepteront pas qu'il soit vice-président de la CENI. Quand cette information avait été rapportée par les médias et les réseaux sociaux, beaucoup pensaient que le secrétaire général du PNDS-TARAYYA exprimait un sentiment personnel et que le constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar pouvait encore espérer jusqu'à la signature du décret portant nomination du vice-président de la CENI par le Président de la République. Certains observateurs pensaient que pour éviter que même l'opinion internationale n'établisse un

lien entre les propos de Kalla Hankouraou et sa disqualification, le constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar être choisi par le Président de la République au poste de vice-président de la CENI. Mais, avec le choix qu'il vient de porter sur la personne de M. Aladou Amada, on est tenté de se demander si, tout comme Kalla Hankouraou, le président Issoufou Mahamadou n'a pas lui-même une dent contre le constitutionnaliste pour ses interventions sur les médias. Quoiqu'il en soit, au vu de l'ambiance qui a prévalu lors de la désignation de ses deux premiers responsables, la future CENI risque de ne pas jouir de la confiance de la majorité des acteurs concernés par le processus électoral, notamment les partis politiques. Non seulement ceux de l'opposition et les non affiliés n'ont même pas pris part à la réunion ayant désigné son président confirmé par le président de la République, mais en plus même au sein des partis au pouvoir certains avaient souhaité voir le constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar occuper le



M. Kalla Hankouraou

poste de vice-président. Si aujourd'hui ils ont peur d'élever la voix pour ne pas perdre les privilèges dont ils jouissent dans la gestion du pouvoir, ces partis de la majorité mobilisés autour de la candidature du constitutionnaliste peuvent, à la veille des futures élections, rejoindre ceux de l'opposition et les non affiliés pour contester la crédibilité de la CENI. On risque alors de se retrouver dans une impasse électorale aux conséquences imprévisibles.

Oumar Aboubacar Mohamed

La guerre Issoufou-Bazoum est-elle vraiment terminée ?

Il y a quelques semaines, beaucoup d'organes de presse, dont Le Monde d'Aujourd'hui, avaient fait cas d'une guerre larvée qui oppose le président de la République Issoufou Mahamadou et le président du PNDS-TARAYYA et actuel ministre de l'Intérieur Bazoum Mohamed. Telle qu'interprétée par les observateurs, une telle guerre ne peut qu'être liée à la succession du président Issoufou Mahamadou à laquelle Bazoum aspire légitimement en tant que président du parti qui a porté Issoufou au pouvoir deux fois de suite. Accusant les médias traitant cette affaire d'être proches de l'opposition, des organes de presse proches du pouvoir avaient démenti toute divergence entre le président Issoufou Mahamadou et le ministre Bazoum. Certains sont allés jusqu'à interviewer des personnalités du PNDS-TARAYYA qui ne peuvent naturellement que démentir la moindre brouille entre les deux personnalités. Un autre organe, qui croit tenir le bon bout, avait récemment rapporté des propos que le président Issoufou Mahamadou lui-même aurait tenus à des visiteurs et à travers lesquels lui aussi dément la moindre brouille

entre lui et Bazoum. Cependant et malgré tous ces démentis, les observateurs curieux continuent à soutenir l'existence d'une tension au sein du PNDS-TARAYYA qui oppose les partisans des deux personnalités. Des militants du parti, accusés à tort ou à raison d'être proches de Bazoum Mohamed continuent à être demis des postes de responsabilité qu'ils occupent au sein de l'administration, suite à des accusations de mauvaise gestion. Le dernier cas est celui de ce directeur général d'une boîte contre qui une inspection avait été récemment menée et qui serait accusé de mauvaise gestion. Selon ses proches, la procédure de sa destitution est déjà engagée avec la nomination d'un intérimaire pour le remplacer. Dans tous les cas, tout finira par se savoir un jour. Quand les médias parlaient de leur mésentente, l'ancien Président Tandja Mamadou et son Premier ministre Hama Amadou avaient aussi continué à démentir jusqu'au jour où tout s'est gâté. A sa grande surprise, Hama Amadou avait été déchu de son poste de Premier ministre avec le soutien actif des députés de sa majorité qui étaient certainement de connivence avec Tandja. **Dan Lamso**

Affaire de la présumée tentative de coup d'État de 2015

Les parents des militaires arrêtés mettent la pression sur le pouvoir

Après plus d'un an et demi passés à attendre une hypothétique clémence du pouvoir contre leurs parents, les proches des militaires arrêtés dans la présumée tentative de coup d'État de 2015 ont décidé de se battre pour briser le silence qui semble entourer cette affaire. Ainsi, ces deux dernières semaines, les parents de ces militaires multiplient les sorties médiatiques pour interpellier l'opinion nationale et internationale sur le drame que vivent leurs proches arrêtés et détenus sans jugement depuis bientôt deux. C'était d'abord l'épouse du Lieutenant Hambaly qui avait brisé le silence, suite aux tirs qui auraient visé la cellule où était détenu ce militaire à la prison civile de Téra et l'interdiction de visite dont il serait en plus l'objet. Non seulement elle est sortie sur les médias pour dénoncer le traitement dont serait victime son mari, mais cette dame a aussi saisi la Commission natio-

nale des droits humains (CNDH) et l'Association nigérienne de défense des droits de l'homme (ANDDH). La semaine dernière, ce sont tous les parents des militaires détenus qui ont publié une déclaration pour informer l'opinion nationale et internationale de la situation de leurs proches. C'est donc une véritable pression que les parents des militaires arrêtés dans la présumée tentative de coup d'État de 2015 ont décidé d'exercer sur le pouvoir. Et cette pression semble déjà porter ses fruits car, d'après des sources concordantes, le procès de cette affaire s'ouvre en principe le 13 octobre prochain, soit plus de 20 mois après l'éclatement de cette affaire et après que les anciens ministres de la Défense nationale Karidjo Mamadou et de l'Intérieur Hassoumi Massoudou ont publiquement déclaré que le gouvernement détenait des preuves matérielles de la tentative de coup d'État.

Dan Lamso

Le Niger est dans l'incertitude

Le Niger va mal, très mal d'ailleurs. Sa démocratie prise en otage par un président qui au lieu d'en être le défenseur en est au contraire devenu le bourreau. Du socialiste famélique qui se baignait dans les foules, poing levé, il ne reste plus rien qui rappelle l'homme de la gauche qu'il a prétendu, même plus de vocables marxistes ou léninistes, en dehors bien sûr du terme « socialiste » d'ailleurs gauchement attribué à son parti politique parce que dépourvu de tout sens contenu dans le contexte du Niger. Issoufou Mamahadou, n'est plus le socialiste jacobin qu'il passait pour, perspicace et engagé, ou l'opposant intrépide qui, face au président de l'époque emporté dans une démente politique à imposer Nigériens un bonus inconstitutionnel de son mandat légal connu sous le vocable dégoûtant de Tazartche, a pu, il faut l'avouer, convaincre un tant soit peu les Nigériens sur sa bonhomie et aussi son aptitude à gérer bien les choses, à diriger le pays même si on le lui confiait. C'est donc tout naturellement après la mise entre parenthèses du Tazartche par l'armée, avec le compte à rebours qui s'en est suivi, que les Nigériens tout naturellement décidèrent de parier sur la science dont il se prévalait et qu'il n'a cessé de vanter depuis la conférence nationale de Juillet 1991, celle de la gauche socialiste, comme étant le remède miracle à la maladie endémique du Niger. Ainsi, il fut élu en 2011, passablement il faut le dire, et avec le soutien du Moden FA Lumana de Hama Amadou, la suite est connue.

L'atmosphère devint brusquement nauséabonde,

avec en toile de fond, des intrigues politiques de tout genre, des guéguerres politiciennes entretenues à dessein, principalement dans le camp présidentiel décidé d'octroyer un 2^e mandat au président sortant, malgré son bilan unanimes reconnu désastreux. L'entreprise a marché, même si elle ne s'est PAS réalisée de la façon escomptée, c'est-à-dire le coup K.O. Le 20 Mars 2016, Issoufou Mahamadou s'octroie un 2^e mandat avec un score à la soviétique lors d'un scrutin dont le souvenir en lui seul fait hisser les poils aux plus sensibles, ouvrant ainsi la voie à l'incertitude, au désespoir et à la misère.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le Niger sous Issoufou Mahamadou souffre d'une maladie connue sous le vocable de « mal gouvernance » caractérisée par un malaise sans précédent et dont les symptômes visibles à travers presque tous les secteurs de la vie socio-économique et politique du pays sont entre autres, l'injustice et la violation systématique de toute loi pourvu qu'elle serve le prince et ses thuriféraires, la corruption, le clientélisme, le banditisme d'État. Rien, presque rien ne va plus dans le pays. L'environnement y est des plus insalubres, avec des tas d'immondices tendant à engloutir les villes et les villages, aggravant les maladies dont les plus banales telles que le paludisme frappent cruellement et emportent la jeunesse, l'école (éducation de base et enseignement supérieur compris) sur bâches, le système est dans un état piteux, des hôpitaux surpeuplés sont devenus de véritables mouroirs,

l'économie est sur cale, la corruption et le pillage des ressources sont devenus endémiques, l'insécurité est plus que jamais avérée avec morts de soldats presque au quotidien, les libertés individuelles sont confisquées, du fait de la pensée unique imposée aux citoyens, les médias d'état sont caporalisés et mis au service exclusif du prince et de ses amis, les journalistes sont traqués, poursuivis, forcés de renoncer à leur conviction, l'opposition est sommée de la boucler... Les journalistes font le travail de dénonciation mais qui n'est suivi d'aucun effet, faute de soutien et d'accompagnement. Et pourtant le mécanisme existe, de façon légale, que « par la disposition des choses, la force doit arrêter la force ». Autrement, que vaut une démocratie sans garde-fou ? Et pourtant le président Issoufou continue sans crainte à marcher les Nigériens, sur les lois et les principes de la république, mépriser les citoyens, sans que personne ne trouve mot à dire, a fortiori l'inviter à arrêter cette aventure périlleuse à la fois pour le présent et l'avenir du pays, de ses concitoyens dont l'écrasante majorité arrive à survivre... Est-ce par peur ou par complicité ? A chacun sa réponse. Seule certitude, est qu'entre temps, les Nigériens continuent de broyer du noir, appauvris et régentés, avec la rage dans le cœur, pris dans face un complot qui ne dit pas son nom, ourdi par ceux qui en principe devaient assurer leur protection contre l'arbitraire (comme c'est le cas sous le régime actuel) mais qui se complaisent dans un silence incompréhensible.

Salifou Magagi

Ousseini Salatou dans ses petits souliers

Après la nomination, le vendredi dernier, de l'avocat Issaka Sounna au poste de président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) par le président de la République, le porte-parole de l'Alliance pour la Paix et la République (APR), M. Ousseini Salatou, s'était répandu sur certains médias pour, non seulement apprécier cette nomination, mais aussi soutenir l'hypothèse qu'avec la non-conformation de M. Idé Daouda, le poste de vice-président pourrait revenir au constitutionnaliste Amadou Hassane Boubacar dont ils avaient soutenu la candidature. Avec beaucoup d'assurance, Ousseini Salatou a expliqué à qui voulait l'écouter qu'eux de l'APR croient au président Issoufou Mahamadou et qu'ils sont convaincus qu'il portera son choix sur le constitutionnaliste pour le poste de vice-président de la CENI. C'est donc une véritable douche froide que le président Issoufou Mahamadou vient d'administrer aux partis membres de l'APR – avec le Mouvement national pour la société de développement (MNSD-NASSARA) en tête – qui avaient bruyamment quitté l'opposition pour rejoindre les rangs du pouvoir, au lendemain des élections présidentielles et législatives de février et mars 2016 dont ils avaient pourtant contesté les résultats. Ousseini Salatou se retrouve ainsi coincé dans ses petits souliers. Non seulement les représentants du PND-S-TARAYYA à la réu-



nion du CNDP ne leur ont manqué la moindre preuve de leur reconnaissance au « soutien » qu'ils disent apporter au pouvoir, mais en plus le président Issoufou Mahamadou lui-même ne semble avoir aucune considération pour le MNSD-NASSARA et tous ces petits partis qui gravitent autour de lui au sein de l'APR. Les analystes politiques ne trouvent d'ailleurs aucune surprise à ce que les choses se passent ainsi pour le parti de Seïni Oumarou et ses alliés. Comment des partis politiques, qui ont publiquement contesté la légitimité d'un pouvoir peuvent-ils s'attendre à un respect et une considération de la part de ce pouvoir, même après lui avoir fait allégeance ? Il vaut mieux pour les partis de l'APR de continuer à profiter en silence des subsides qui leur sont accordés que de vouloir à exiger quoi que ce

soit de la part de leurs partenaires dont certains organes de presse les qualifient ouvertement des opportunistes.

Dan Lamsou

**LE MONDE
D'AUJOURD'HUI
HEBDOMADAIRE
NIGERIE
D'INFORMATIONS
GENERALES ET
D'ANALYSE**

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

**RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /
NIF:297 59/S**

E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

**Directeur de publication
Ibrahim A. YERO
CEL : 90.06.78.46**

**Directeur Commercial
Inoussa DICKO
90.00.99.83 / 96.75.34.12**

**Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOURD'HUI
Tirage : 1 500 Exemplaires sur
les presses de la G.I.N**

Remise de diplômes de licence professionnelle de la promotion 2016.

L'ECCAM récompense le mérite et encourage l'excellence !

Le 6 octobre 2017, la grande salle du Grand l'Hôtel de Niamey a servi de cadre à une importante cérémonie. Elle est organisée par l'Ecole de Comptabilité, de Communication, d'Administration et de Management (ECCAM) en vue de remettre officiellement aux étudiants issus de la promotion 2016 dans de différentes filières de licence professionnelle.

En effet, parrainée par la Présidente Directrice Générale de la société NIGER-LAIT S.A, Madame Maidah Zeinabou Kado, qui œuvre inlassablement et sans cesse aux côtés des jeunes notamment talentueux et excellents mais aussi et surtout des sociétés et entreprises qui inculquent

internationales en matière d'éducation et de formation au niveau supérieur, comme c'est de cela qu'il s'agit.

En recevant ces parchemins, pour nous, dit-il, c'est une nouvelle aventure qui commence, celle d'aller de pieds ferme à la conquête



un idéal promoteur à la jeunesse. Cette titanesque cérémonie a réuni autour de la marraine, l'ensemble des étudiants, du corps professoral, de l'administration de l'école, du Représentant du ministre de l'enseignement supérieur et du Gouverneur de la Région de Niamey.

Dans son discours à l'occasion, le représentant des étudiants a, aux noms de tous, exprimé leur satisfaction à l'ECCAM pour la qualité de l'enseignement mais aussi et surtout le souci de doter le marché du travail des professionnels rompus à la tâche. Pour nous, une école, c'est d'abord la qualité des enseignants qui y dispensent, le contenu des programmes de formation, les infrastructures éducatives, la discipline et le respect des normes nationales et

d'autres créneaux de connaissances et aussi de s'intégrer et de s'adapter au monde du travail désormais très changeant et très exigeant. "Madame la Présidente Directrice Générale de NIGER-LAIT SA, en acceptant d'être la marraine de cette promotion, vous nous faites un immense honneur ; ajoute-il, associer votre notoriété et votre image de modèle de réussite à notre promotion nous avantage à plus d'un titre. Que Dieu vous le rende au centuple.

Cette promotion, dénommée Madame Maidah Zeinabou Kado, du nom de la PDG de NIGER-LAIT S.A, a reçu tous les avantages comparatifs pour se faire valoir de part de la notoriété de celle-ci. Madame Maidah Zeinabou Kado s'est dite ré-



joyé du fait que son nom ait suscité autant d'intérêt chez cette frange de la population. Elle a, en ces termes, décrit le sentiment que cette marque de considération lui insuffle.

"A Niger Lait, nous sommes une entreprise militante de l'excellence ; une entreprise citoyenne qui se soucie activement du bien de sa communauté. En tant agent économique, nous nous activons au mieux à jouer pleinement notre partition dans le développement économique et social de notre pays, tout d'abord en fournissant à la population des produits laitiers et dérivés de qualité irréprochable et en soutenant toutes les initiatives de construction nationale ainsi que l'appropriation de la vision du Président de la République par rapport à la jeunesse Il est important de noter que nous avons mené d'importantes actions de soutien et de promotion des acteurs du développement, la scolarisation de la jeune fille, l'appui aux personnes en situation d'handicap et celles démunies, le sport, la culture, l'éducation et la formation entre autres. Nous confirmons que notre responsabilité sociale et sociétale est as-

sumée sans ambages autant de fois, que de besoins exprimés".

Même discours prononcé par le premier responsable de la région de Niamey, Seydou Zataou, qui a prodigué des sages conseils aux récipiendaires avant de remercier l'école pour les efforts consentis dans ce secteur depuis sa création : « Sachez que ce n'est qu'une étape que vous venez de franchir, le monde du travail vous attend. Faites surtout en sorte que vos compétences puissent valoir le pesant d'or afin de vous permettre de vous y frayer un chemin.

Aussi, j'exhorte les structures publiques et privées à ouvrir leurs portes aux étudiants professionnels pour leur permettre de faire valoir ce qu'ils ont appris dans leurs écoles et instituts respectifs ». Aujourd'hui avec ses 18 filières au niveau BTS d'Etat, 6 en Licence et 6 en Master ; l'enseignement professionnel au Niger peut désormais compter sur l'ECCAM pour mettre des compétences sur le marché du travail national et pourquoi pas à l'international.

Brah SOULEYMANE

